

GENÈVE INTERNATIONALE

Bulletin de l'intergroupe parlementaire



ÉDITO

Laurent Wehrli
Conseiller national

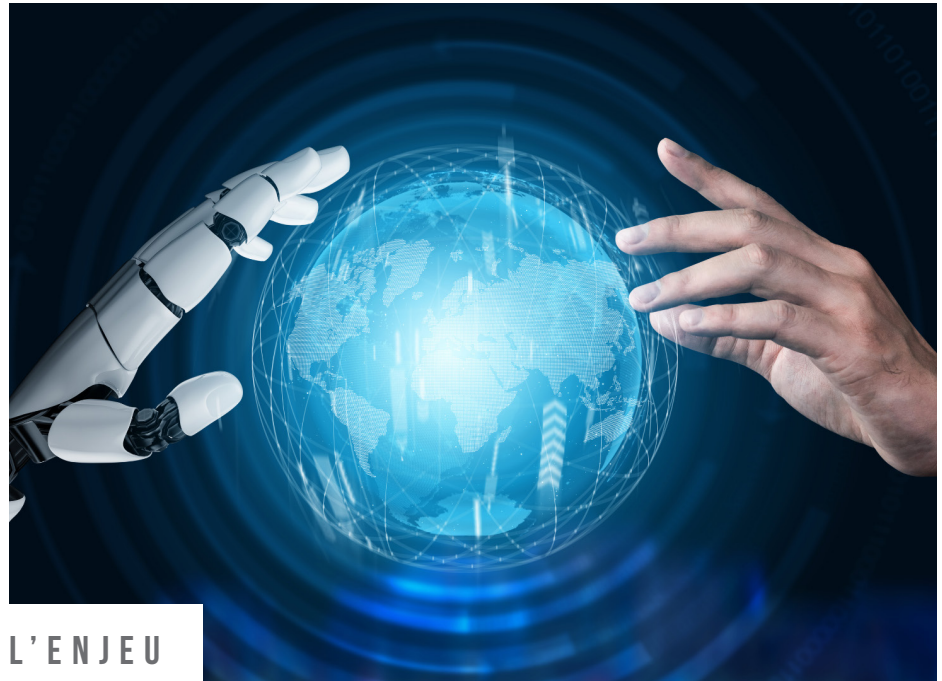
Genève, capitale de la paix, encore et toujours

Les apparences sont trompeuses. Certes, les organisations internationales et les ONG sont contraintes de réduire la voilure depuis la décision de l'administration américaine, et d'autres pays d'ailleurs, de couper drastiquement les crédits pour la coopération et l'aide humanitaire. Et l'on a noté que les négociations entre les États-Unis et l'Iran pour mettre fin à la guerre se sont déroulées longuement au Pakistan. De quoi susciter parfois des inquiétudes quant à la capacité de la Suisse à jouer encore un rôle dans la résolution des conflits, ou des doutes sur l'aptitude de la Genève internationale à attirer des rencontres d'importance.

Des craintes compréhensibles, mais Genève reste une capitale de la paix. Rappelons qu'aucune organisation internationale n'a quitté Genève et que la région lémanique demeure une place incontournable de la médiation. Des interlocuteurs du monde entier s'y retrouvent pour élaborer des scénarios de sortie de crise. Souvent, il est vrai de manière discrète car la discrétion sied aux entretiens compliqués, comme récemment à Montreux pour les négociations en faveur de la paix entre la RDC et le groupe M23. Des organisations comme *The Centre for Humanitarian Dialogue*, *Principles for Peace*, *Initiatives of Change* ou *Interpeace* sont actives dans la plupart des conflits et continuent à œuvrer dans une ville où les compétences en matière de négociation sont les plus importantes au monde.

Le Pakistan s'est imposé dans le processus de paix pour des raisons naturelles, le pays représentant les intérêts iraniens auprès des États-Unis. D'autres pays, d'autres villes, proposent leurs services selon un agenda non dénué d'intérêts, voire d'arrière-pensées politiques. Un effet conjoncturel en somme, engendré par la nouvelle géopolitique, que l'insécurité contrarie constamment. La Suisse, elle, offre un havre de stabilité que tous les interlocuteurs en mal de rencontres et d'accords apprécient. Nul doute que Genève accueillera à nouveau des négociations de paix de haut niveau comme cela a été le cas il y a quelques mois entre Américains, Ukrainiens et Russes, ou entre Américains et Iraniens.

Ce n'est pas un espoir naïf, ni une vision idéaliste, mais un constat objectif qui prend en compte la concentration formidable d'organisations et d'experts de la paix que Genève propose. Dans la bataille des narratifs qui alimentent l'actualité diplomatique, il est important de ne pas céder à un pessimisme d'ambiance et de faire entendre notre voix. ■



L'ENJEU

L'IA, nouvel enjeu du droit humanitaire

De la fiction à la réalité. Des essais de drones qui s'abattent sur l'ennemi, des escadrons de robots qui montent à l'assaut, des algorithmes qui choisissent leurs cibles. Avec les guerres en cours, les armes boostées par l'intelligence artificielle sont désormais déployées sur le terrain. Il y a quelques semaines, l'Ukraine a annoncé que ses robots avaient conquis seuls une position ennemie. Ce qui était il y a peu encore des prototypes, testés dans les laboratoires discrets des armées, fait son entrée tonitruante sur le champ de bataille.

La guerre conduite par l'IA ne peut échapper au droit humanitaire. Genève est bien placée pour proposer une régulation de ces nouvelles techniques de guerre. Et elle est décidée à embrasser le rôle avec le Sommet mondial de l'IA qu'elle accueille l'année prochaine. L'enjeu est à la hauteur des négociations sur le nucléaire ou le chimique, armes de destruction massive qui font l'objet de conventions. Ce qui est nouveau, et effrayant, c'est qu'ici nul besoin d'appuyer sur un bouton rouge ou un détonateur. Une fois l'opération lancée, le système gère. L'homme s'efface. Un opérateur à distance n'est plus à même de tout contrôler étant donné le nombre de machines

lancées en même temps. Le voilà contraint de laisser l'algorithme gérer la situation jusqu'au bout. Et se pose une question abyssale : un robot a-t-il le droit de tuer ? La vraie question étant : a-t-on le droit de le lui accorder ? Les belligérants n'ont pas attendu que la communauté internationale ne statue sur la question pour déployer leurs robots tueurs.

Le Sommet mondial de l'IA est l'occasion de porter « l'IA guerrière » à l'agenda et d'y mettre un peu d'éthique dans ces développements délétères. Genève, centre mondial de la gouvernance, est toute désignée pour mener la réflexion. Elle y réfléchit déjà au sein de nombreuses instances internationales. L'UIT, l'Union internationale des télécommunications, organise son sommet « *AI for Good* » en juillet de cette année et lancera son programme pour la gouvernance de l'IA. Le CICR se soucie de l'impact de l'IA sur les armes autonomes. À Genève encore, le Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) travaille sur les enjeux éthiques de ces systèmes et tente d'édicter des normes internationales à même de garantir un contrôle humain absolu et de faire respecter le droit humanitaire. Le GES-DA, le Geneva Science and Diplomacy Anticipator, comme son nom l'indique, se propose

d'anticiper les conséquences de l'IA sur les relations diplomatiques. Le sommet de New Delhi s'est beaucoup préoccupé de logiciels, de partage de savoir et d'accès au silicium, Genève se doit d'orienter la réflexion sur l'éthique. L'IA doit être prise en compte dans le droit de la guerre. Pourquoi ne pas envisager une nouvelle Convention de Genève ?

On assiste ainsi à un partage des rôles. La Californie, révolutionnaire, conquiert le monde, Bruxelles, sévère, tente de le réglementer, Genève, raisonnable, impose l'examen de conscience. Un rôle ambitieux, rendu plus difficile encore par la nouvelle géopolitique dominée par les rapports de force. Un rôle qu'elle remplit néanmoins déjà, et que le Sommet mondial de l'IA devrait lui permettre de conforter. ■

GENÈVE TRAVAILLE POUR LE MONDE

Les ONG, entre adaptation et réinvention

Genève accueille plus de 400 ONG, qui participent pleinement à l'écosystème international unique du canton. Un secteur soumis à diverses pressions, qui cherche à s'adapter à l'instabilité mondiale. Le Centre d'accueil de la Genève internationale a mené une enquête afin d'évaluer l'impact de ces changements

sur les ONG. Elle analyse le financement, les impacts structurels et opérationnels, ainsi que les mesures d'adaptation. Si des baisses d'effectifs sont attendues, 95% des ONG affirment que leur présence à Genève n'est pas menacée, car la proximité avec les autres acteurs est considérée comme essentielle.



30%
des ONG interviewées s'attendent à des baisses d'effectifs en 2026



62%
des ONG interviewées indiquent être intéressées par une mutualisation des ressources



95%
des ONG interviewées considèrent que leur présence à Genève est essentielle



Daren Tang
Directeur général
Organisation mondiale
de la Propriété
Intellectuelle (OMPI)

L'INVITÉ

La Suisse, un pôle d'excellence

La Suisse arrive en tête du classement de l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI, dans quels domaines excelle-t-elle tout particulièrement ?

Chaque année, l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI évalue les écosystèmes d'innovation de plus de 130 économies à l'aide de près de 80 indicateurs allant des opérations de capital-risque aux dépôts de demandes de titres de propriété intellectuelle. La Suisse arrive en tête du classement de l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI depuis 15 ans, un record encore jamais égalé.

Plus précisément, la Suisse se classe régulièrement au premier rang mondial dans de nombreux domaines, notamment l'infrastructure et l'activité numériques, la capacité à monétiser la propriété intellectuelle et les compétences en matière de codage. Des institutions telles que l'ETH Zurich et l'EPF Lausanne attirent et produisent des projets à la pointe du progrès ainsi que d'éminents talents, tandis que les multinationales établies en Suisse, telles que Roche, Novartis, Nestlé et Syngenta, affichent des engagements solides et pérennes en matière de recherche-développement, qui n'ont cessé de croître au cours de la décennie écoulée. Zurich est devenu l'un des pôles technologiques les plus dynamiques d'Europe.

L'utilisation accrue de l'intelligence artificielle ne complique-t-elle pas la protection des titulaires de droits dans l'industrie de la création ?

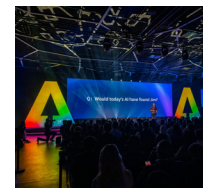
Depuis la création du système moderne de la propriété intellectuelle à la fin du XIXe siècle, de nombreuses vagues de technologies révolutionnaires se sont succédé, comme le phonographe, le cinéma, la radio, la télévision, l'Internet et la diffusion en continu. L'IA doit donc être envisagée sous cet angle, et nous devons nous concentrer sur la manière d'en atténuer les utilisations négatives et d'en promouvoir les avantages.

À l'heure où le multilatéralisme est contesté, comment l'OMPI appréhende-t-elle la nouvelle donne géopolitique ?

Nous aidons chaque année des centaines de milliers de particuliers, d'entreprises, d'organismes de recherche publics et d'autres acteurs à protéger et à promouvoir leur propriété intellectuelle au-delà des frontières. De nombreuses entreprises suisses font appel à nos services mondiaux pour enregistrer leur propriété intellectuelle dans le monde entier, y compris de grands noms comme Nestlé et Lindt, des instituts de recherche comme l'EPFL et l'ETH, des marques emblématiques comme Swatch et Nespresso, ou de nouveaux produits comme les chaussures de course On.

Deuxièmement, malgré les difficultés, deux nouveaux traités ont été conclus l'année dernière, l'un sur le droit des dessins et modèles et l'autre sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels. La Suisse a été l'un des premiers signataires de chacun de ces traités. ■

LES ACTUALITÉS



Pour le bien de la planète

Du 7 au 10 juillet se tiendra le sommet *AI for Good*, dont l'objectif est de libérer le formidable potentiel de l'IA pour résoudre les problèmes du monde. Avec le soutien des Nations Unies et de la Confédération, l'UIT va réunir des experts du monde entier à Genève.

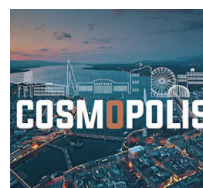
Retrouvez plus d'informations en ligne.



ONU, la nouvelle entrée

Le Portail des Nations ouvre ses portes au public le 8 juin. Nouvelle porte d'accès et centre pour les visiteurs, il propose une expérience immersive consacrée au multilatéralisme et au travail des Nations Unies.

Retrouvez plus d'informations en ligne.



Que devient l'OMC ?

À l'heure des taxes impromptues, le commerce international est pour le moins perturbé. Et que fait l'OMC dans ce nouvel univers ? L'émission Cosmopolis de Léman Bleu ouvre le débat avec l'Amb. Erwin Bollinger, chef de la Mission permanente suisse à l'OMC, et Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC.

Visionnez l'émission en ligne.



Genève internationale

Bulletin de l'intergroupe parlementaire
N°11 | Juin 2026

www.fondationpourgeneve.ch
IG_Geneve_internationale@fondationpourgeneve.ch